

4

Communauté de Communes

Aunis Atlantique

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE ANGLIERS

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL - HABITAT

CHARENTON

MAIRANS

MAULY

VALLEDOU

ST-GEN-D'ANGE

ANGERS

SAINT-GERMAIN

LA-ROCHE-BAULIEU

SAINT-REMY

SAINT-ETIENNE

SAINT-LOUIS

SAINT-PIERRE

SAINT-PAUL

SAINT-ROCHE

SAINT-VAL

SAINT-VINCENT

SAINT-YVES

SAINT-ZACHAIRE

SAINT-LEON

SAINT-MARTIN

SAINT-MICHEL

SAINT-NICOLAS

SAINT-PIERRE

SAINT-REMY

SAINT-VAL

SAINT-VINCENT

SAINT-YVES

SAINT-ZACHAIRE

SAINT-LEON

SAINT-MARTIN

SAINT-MICHEL

SAINT-NICOLAS

ANGERS

REGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE

PLAN N° 104

ECHELLE 1/2000

0100200m

FOND CADASTRAL
Cadastre Etale - Septembre 2024
<https://cadastre.data.gouv.fr/>

atelierurbanova
urbanisme & architecture

Edition cartographique du 03/06/2026

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Habitat

- Approuvé le 19 mai 2021

- Mise à jour approuvée le 7 décembre 2021

- Modification simplifiée N°1 approuvée le 6 juillet 2022

- Mise en compatibilité N°1 dans le cadre d'une DUP - arrêté préfectoral du 17 mars 2025

- Déclaration de projet / Mise en compatibilité N°2 approuvée le 8 octobre 2025

- Modification simplifiée N°2 approuvée le 5 décembre 2025

- Modification de Droit Commun N°1 approuvée le 4 février 2026

Légende

ZONES URBAINES

U

ZONES AGRICOLES

A

ZONES NATURELLES

N

NJ

PRESCRIPTIONS

★ Elément de petit patrimoine remarquable bâti protégé - L151-19 Code de l'Urbanisme

○ Immeuble remarquable protégé - L151-19 Code de l'Urbanisme

●●● Alignement d'arbres protégé - L151-23 Code de l'Urbanisme

— Haie remarquable protégée - L151-23 Code de l'Urbanisme

▨ Cours d'eau et ripisylves remarquables protégés - L151-23 Code de l'Urbanisme

▨ OAP Lisières urbaines à protéger

▨ Réservoirs bocagers remarquables - L151-23 Code de l'Urbanisme

□ Zone exceptionnellement inondée

□ Zone fréquemment inondée

□ Zone humide protégée - L151-23 Code de l'Urbanisme

Sur l'ensemble du territoire : OAP thématique Alignements d'arbres dans le Marais Mouillé

Sur l'ensemble du territoire : OAP thématique Patrimoine hydraulique

ELEMENTS GRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES

□ Limite communale

■ Bâti Dur

■ Bâti Léger

□ Limite parcellaire

■ Etang, lac, mare

Emplacements réservés				
Commune	N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface (m²)
ANGLIERS	11	Jardins partagés	Commune de ANGLIERS	4612
ANGLIERS	7	Elargissement voirie	Commune de ANGLIERS	2705

Changements de destination autorisés

Patrimoine				
Commune	N°	Désignation	Type / Détail	
ANGLIERS	117	Immeuble remarquable protégé - L151-19 CU	Maison villageoise	
ANGLIERS	4	Elément de petit patrimoine remarquable bâti protégé - L151-19 CU	Puits	
ANGLIERS	5	Elément de petit patrimoine remarquable bâti protégé - L151-19 CU	Four	